

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 15 MAI 2025**

Présidée par DURAND Jacques, Maire,
Lieu habituel des séances.

Date convocation : 06 MAI 2025

Date affichage convocation : 06 MAI 2025

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : ARMAND Marie-Paule, FABRE Séverine, GUIRAUD Delphine, BENOR Giselaine.

Messieurs : DURAND Jacques, VERDIER Jean-Luc, DUSSAUD Romaric, LIOVE Serge, DRACIUS Gaston, CLEMENT David, BEHAR Yoni, VOLEON Daniel.

Absent(es) non représenté(es) :

COULON Thierry.

Ont donné procuration(s) :

DJELILATE Sonia a donné procuration à DUSSAUD Romaric

Secrétaire de séance : BEHAR Yoni

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION A L'UNANIMITE

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de leur publication et notification au représentant de l'Etat, d'un recours administratif auprès de Monsieur le Maire et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes par courrier (16 avenue Feuchères, 30941 NIMES CS88010 cedex 9) ou par téléprocédure (« Télérécours Citoyens » sur le site : www.telerecours.fr).

Le silence gardé pendant plus de deux mois sur un recours administratif vaut décision de rejet.

DELIBERATION D_2025_17

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le plan communal de sauvegarde présenté.

DELIBERATION D_2025_18

AUTORISATION PREALABLE A LA DIVISION DE LOGEMENTS

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal :

Article 1^{er} : INSTAURE un régime d'autorisation préalable à la division de logements au titre de l'article L111-6-1 du Code de l'habitation et de la construction sur l'ensemble du territoire de la commune :

Article 2 : DIT que les autorisations préalables seront déposées en Mairie,

Article 3 : DIT que la mise en place du dispositif fera l'objet d'une publicité par voie de presse, de courrier et sur le site internet de la commune.

DELIBERATION D_2025_19

PROJET RENOVATION BLOC SANITAIRE ECOLE

Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité de reporter le débat lors d'une prochaine séance et demande que des devis soient demandés auprès d'artisans sur les travaux à effectuer.

DELIBERATION D_2025_20
PROJET RENOVATION BLOC SANITAIRE ECOLE
DEMANDE AIDES FINANCIERES

L'assemblée n'ayant pas adopté le projet lors de la discussion précédente, le débat est reporté lors de d'une prochaine réunion.

DELIBERATION D_2025_21
PRESENTATION PROJET AGRANDISSEMENT COUR ECOLE

L'assemblée décide de reporter la discussion lors d'une prochaine séance avec un projet plus simple que celui présenté ce jour.

DELIBERATION D_2025_22
SMEG TERRITOIRE ENERGIE TRANSFERT COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC
La décision est reportée à une prochaine séance.

DELIBERATION D_2025_23
BILAN DE CONCERTATION DE LA CARTE COMMUNALE
le conseil municipal décide, à l'unanimité décide d'approuver le bilan de la concertation.

DELIBERATION D_2025_24
DECISION SUR LA REALISATION OU NON D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE POUR
LE PROJET DE REVISION DE LA CARTE COMMUNALE SUITE A L'AVIS CONFORME DE LA
MRAE ET TRANSMISSION DU DOSSIER POUR AVIS

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- 1 – Que la procédure de révision de la carte ne fera pas l'objet d'une évaluation environnementale conformément à l'avis de l'autorité.
- 2 – De valider le projet de carte communale tel que présenté au conseil.
- 3 – Que le projet de carte communale annexé à la délibération est prêt à être transmis à la chambre d'agriculture, à l'INAO, et au CNPF pour avis.

Séance levée 22 heures 18 minutes

Liste des délibérations de la séance affichée en mairie le lundi 19 mai 2025 et publiée sur le site de la commune.

DURAND Jacques
Maire

